CONSTRUIRE UN RÉSEAU

Nouveaux entrepreneurs, rejoignez le Club Créateur !

Vous venez de vous lancer dans l'aventure entrepreneuriale ? A travers des séances thématiques, le Club Créateur vous permet d'en savoir plus sur des sujets essentiels au bon développement de votre entreprise. Mais aussi de vous construire un réseau.

Lancer son entreprise est certes une aventure excitante, mais également pleine de défis. Le nouvel entrepreneur est en effet confronté à une série d'obligations ainsi qu'à un marché en évolution constante, auquel il faut pouvoir s'adapter. Souvent, il est aussi relativement isolé, disposant de peu de connexions dans le monde professionnel. Pour le soutenir face à ces challenges, le département Contact Entreprise de la Chambre des Métiers, dédié à l'accompagnement des créations et transmissions d'entreprises, a créé en 2018 le Club Créateur.

« Lors de la première année d'existence du Club Créateur, en 2018, 50 entrepreneurs avaient rejoint l'initiative. »

Cette initiative vise à proposer aux créateurs d'entreprises une série d'ateliers portant sur des thématiques cruciales pour tout nouvel entrepreneur, de ses obligations en matière d'assurance aux déclarations d'impôts et de TVA, en passant par la communication externe.

Apprendre et réseauter

Concrètement, tout créateur d'entreprise a la possibilité, dès son affiliation à la Chambre des Métiers, de rejoindre gratuitement le Club Créateur.
Dès son inscription, le nouveau membre recevra automatiquement les invitations aux workshops organisés, et ce pour les deux années à venir.

Quatre séances sont organisées chaque année. Celles-ci ont lieu un jeudi par trimestre, à 18h. Au cours de ces ateliers, différentes personnes interviennent sur la thématique choisie : un expert sensibilise l'assistance au sujet, un créateur d'entreprise explique son expérience en lien avec le thème, puis un collaborateur de la Chambre des Métiers apporte des réponses concrètes sur la façon dont l'institution peut aider les entrepreneurs sur cette problématique. Les séances, qui se donnent en français mais sont traduites simultanément en allemand, se terminent par un moment de réseautage entre les participants.

Lors de la première année d'existence du Club Créateur, en 2018, 50 entrepreneurs avaient rejoint l'initiative.
Ils sont aujourd'hui 88, et l'objectif de la Chambre des Métiers est de compter 100 créateurs d'entreprises au sein du Club Créateur à la fin de l'année.

Garder le contact

Parmi les entrepreneurs qui ont rejoint le Club Créateur au cours de cette année, on compte Laurent Muller.
Ce vitrier de 38 ans, installé à Waldbredimus, comptait déjà plus de 20 ans d'expérience dans le métier lorsqu'il a décidé de lancer sa propre vitrerie – « De Glaser » – en septembre dernier. En plus de réparations ponctuelles, il réalise toutes sortes de travaux au départ du verre : portes, tablettes, miroirs, cabines de douche… Laurent Muller a d'abord bénéficié des conseils du département Contact Entreprise pour

l'élaboration de son business plan puis, sur les conseils de son responsable, il s'est inscrit au Club Créateur. « J'ai déjà participé à deux ateliers et j'ai appris beaucoup de choses sur des sujets intéressants, comme la déclaration TVA ou l'e-commerce, explique-t-il. A travers ces événements, j'ai aussi l'occasion de rencontrer de nombreux entrepreneurs, ce qui me permet d'agrandir mon réseau. C'est important quand on débute, et qu'on doit construire un carnet d'adresses. Je suis aussi en quête de personnel, notamment d'apprentis, et cela permet de le faire savoir. »

« C'est important quand on débute, et qu'on doit construire un carnet d'adresses. Je suis aussi en quête de personnel, notamment d'apprentis, et cela permet de le faire savoir. »

A l'instar de nombreux autres créateurs d'entreprises, Laurent Muller doit se faire connaître pour constituer son portefeuille de clients. En mettant en contact les entrepreneurs, le Club Créateur est un moyen efficace de tisser des relations commerciales, et de remettre parfois des offres de prix communes à certains clients. Il vise aussi à maintenir le contact entre la Chambre des Métiers et les entrepreneurs qui ont fondé récemment leur entreprise, pour leur permettre d'obtenir l'assistance adéquate, quel que soit leur besoin. L'institution compte en effet de nombreux départements spécialisés sur des thématiques variées, qui peuvent accompagner l'entrepreneur dans toutes ses démarches.

Un programme établi jusqu'en 2023

Le Club Créateur a repris en mai dernier après une interruption prolongée en raison du Covid.

Deux séances ont déjà eu lieu – l'une sur la communication externe et l'autre sur la première déclaration TVA – et le programme des prochains ateliers est déjà connu jusqu'à la fin de l'année 2023.

La prochaine session, qui aura lieu le 1er décembre, sera ainsi dédiée aux aides étatiques à destination des entreprises, une thématique particulièrement brûlante en cette période de crise énergétique et d'inflation.

Suivront, dans le courant de l'année 2023, des workshops sur :

- La capacité de résilience des entreprises face aux situations de crise ;
- Les assurances obligatoires pour une entreprise ;
- Les différentes institutions et administrations qui peuvent soutenir un indépendant ;
- La première déclaration d'impôts.

Si vous venez de lancer votre entreprise et que vous êtes affilié à la Chambre des Métiers, n'hésitez donc pas à vous inscrire au Club Créateur, et à mettre tous les atouts de votre côté pour assurer le bon développement devotre société.

Pour toute demande d'informations supplémentaires sur le Club Créateur, n'hésitez pas à nous contacter.
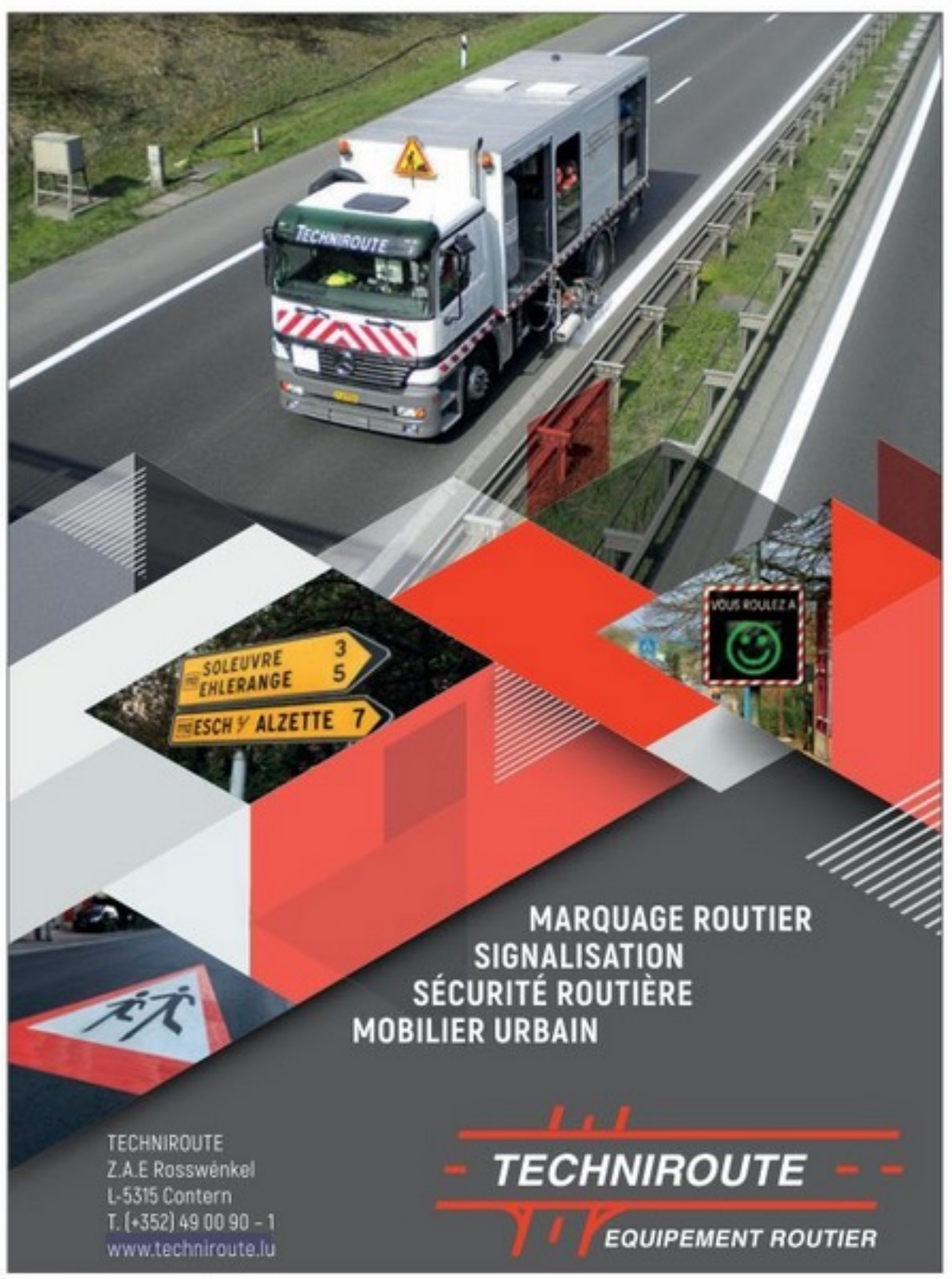
Chambre des Métiers
joe.girst@cdm.lu
Conseiller PME & Responsable Club Créateur
+352 42 67 67 - 230
cdm.lu